

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE
Lundi 22 février 2016
ÉCOLE MATERNELLE GÉRARD PHILIPPE ARNAGE

-§-§-§-

Étaient présentes:

. Mme Céline ARMANGE	}	
. Mme Nina BORRY	}	
. Mme Sophie LE MOËL	}	Enseignantes
. Mme Evelyne MAREAU	}	
. Mme Hélène MICHAUD	}	
. Mme Elsa PAIN-ROUSSEAU	}	
. Mme Sandrine CAPOULADE	}	Représentantes des parents d'élèves
. Mme Tiphaine CHAUDEMANCHE	}	
. Mme Eve DIEBOLT		Adjointe au maire – Commission Education
. Mme Pascale COSSON	}	
. Mme Amélie EHERMANN	}	A.T.S.E.M.
. Mme Marie-Laure POTTIER	}	

Étaient excusés:

. M. Yann BRUYERE		Inspecteur de l'Éducation Nationale
. M. Thierry COZIC		Maire d'Arnage
. Mmes LEMAITRE/LEVEQUE/PORTE		Membres du RASED
. Mme Anne LONG		Représentante des parents d'élèves
. Mme Dorothée COFFINET		Représentante des parents d'élèves

I. VIE DE L'ÉCOLE

Activités Pédagogiques Complémentaires : Elles ont lieu les lundis et jeudis, de 15h45 à 16h30. En janvier-février, et également en mars-avril, des élèves de MS-GS ont été/seront pris en charge pour des activités d'aide à l'élève, en petits groupes de 4 à 6 élèves. En janvier-février, ces temps d'activités portaient essentiellement sur le graphisme/l'écriture, la numération. En mars-avril, ces temps d'activités portaient essentiellement sur le principe alphabétique/la reconnaissance des lettres, et la numération. Les groupes sont parfois mixtes MS-GS, parfois non selon les besoins.

Date de fin des APC pour l'année scolaire 2015/2016 : jeudi 21 avril 2016 (1 semaine après les vacances d'avril avant les vacances et 24^{ème} semaine d'APC). Il n'y aura plus de groupes après le 21 avril.

Décloisonnement : La nouvelle organisation choisie pour les décloisonnements de l'après-midi semble être bien adoptée par tous. Elle nous permet une réelle souplesse au niveau du temps de repos pour les PS, comme les MS ou GS. Les enfants de MS se retrouvent ensemble sur un temps donné chaque après-midi : 13h20-13h40 repos, 13h40-14h30 décloisonnement, 14h30-14h45 récréation pour tous les élèves levés.

Festival BD : Il a eu lieu le vendredi 27 novembre 2015 dans les classes, avec l'intervention de l'illustrateur Richard Di Martino. Nous avons choisi de destiner cette visite aux élèves de MS et de GS. La manifestation se poursuivait à l'Eolienne, le week-end du 29 et 30 novembre 2014, où les travaux des élèves étaient exposés.

Manifestation Première P'Âge : Il devait avoir lieu le vendredi 5 février pour les élèves de PS, avec l'intervention de l'auteur-illustrateur Raphaël Feijto. La venue de cet auteur correspondait à une démarche de la médiathèque d'Arnage à destination des écoles maternelles notamment. La rencontre n'a cependant pas pu avoir lieu, l'auteur ayant annulé sa présence.

Noël : Le spectacle « Le Noël enchanté du Yétou » a eu lieu le mardi 8 décembre (le matin) à la salle de l'Eolienne. Le goûter s'est déroulé le mercredi 16 décembre 2015. Un grand merci au Père-Noël qui se fait toujours un plaisir de venir. Les élèves ont pu chanter des chansons qu'ils avaient apprises en classe. La coopérative scolaire a financé le spectacle à hauteur de 1€ par enfant (91€). La Mairie d'Arnage a pris en charge le reste du financement du spectacle. Les PS s'y sont rendus pour partie du trajet en car de la Setram.

Chorale : Les classes de MS-GS continuent l'activité « Chorale cycle 2 » une fois par semaine (le mardi après-midi) autour des « Prénoms en chanson » avec les élèves de cycle 2. Le spectacle de la Chorale aurait lieu le vendredi 1^{er} juillet 2016, au Gymnase Fernand Lusson.

Projet « Tennis de table » : Le projet « Tennis de table » est reconduit, pour l'ensemble des élèves de l'école, de PS à GS. Le projet pédagogique a reçu un avis favorable de la part de M. l'Inspecteur. Actuellement, chaque classe bénéficie de la présence de Stéphane Marmion, agréé en EPS par l'Inspection Académique pour proposer des situations pédagogiques de découverte, adaptée à l'âge des élèves. Les jeudis matins, les élèves par petits groupes de 7-8 élèves pratiquent une découverte du tennis de table dans la salle de motricité (4 séances échelonnées de janvier/février). Merci à Stéphane Marmion.

Spectacle à l'école : Un spectacle de marionnettes « Tchico le petit indien » de la Compagnie « Les 3 chardons » a été présenté aux élèves le mardi 4 février 2016, le matin, à l'école. L'équipe enseignante a choisi de reprendre ce thème des indiens pour un projet de travail et une sortie scolaire en juin.

Projet LEGO-DUPLO : Chacune des 4 classes bénéficiera de la venue de M. Roquel pour une demi-journée, sur différents thèmes.

Le lundi 7 mars 2016 :

- Groupes de PS, classes d'Hélène Michaud et Sophie Le Moël : animation DUPLO, construction de voitures
- Classe de MS-GS de Céline Armange : animation LEGO, autour de la montagne

Le lundi 14 mars 2016 :

- Groupes de MS, classes d'Hélène Michaud et Sophie Le Moël : animation DUPLO, construction de voitures et garages
- Classe de MS-GS d'Evelyne Mareau : animation LEGO, autour de la ville et des monuments

Pour les groupes de MS-GS, les NAP et APC seront annulées au profit d'un après-midi d'école de 3h, jusqu'à 16h30, sur autorisation parentale.

Carnaval : Les festivités du Carnaval se dérouleront le mercredi 16 mars, dans la matinée, regroupant les élèves de la maternelle et de l'élémentaire. Il y aura un temps de goûter et un petit concert de la classe Orchestre. Les élèves pourront venir déguisés à l'école, cependant il n'y aura pas de défilé, compte-tenu du doublon avec le défilé du 20 mars sur la commune. Nous demanderons aux parents volontaires de confectionner des crêpes. Nous les remercions vivement par avance.

Sorties à la médiathèque : Les classes de MS-GS terminent leurs sorties, pour laisser place aux classes de PS-MS qui iront à la bibliothèque à partir de mars.

Le rallye lecture GS aura lieu en fin d'année : mercredi 8 juin 2016, à la Médiathèque.

Activités Aquatiques : Les GS débiteront leurs séances de piscine le jeudi 17 mars et ce, chaque jeudi, pendant 10 semaines, à la piscine d'Allonnes (soit jusqu'au 9 juin). Un grand merci aux parents agréés et accompagnateurs : le planning est complet. L'agrément sera à nouveau valable pour les séances de piscine de CP. Il est valable 3 ans et renouvelable sur simple demande.

Bilans sensoriels : Les élèves de Grande Section ne seront plus vus de manière systématique par l'infirmière scolaire. Les enseignantes font toujours passer le bilan sensoriel à adresser fin mars au médecin scolaire. C'est le médecin scolaire qui verra quelques familles, suite aux résultats de ce bilan sensoriel, en mai et juin.

Les membres du conseil, dans son ensemble, expriment leur désaccord. Il en ressort que l'équipe enseignante n'est pas formée pour déceler les difficultés ou soucis de santé, qu'elle peut passer à côté de ces difficultés, l'équipe enseignante étant sollicitée pour sélectionner les élèves qui seront vus et en avertir elle-même les familles. Ce point semble très délicat.

Rencontres sportives :

- Les 2 classes de PS-MS participeront à une rencontre « Course longue », le lundi 21 mars 2016, à La Suze-sur-Sarthe.
- La classe de PS-MS de Sophie Le Moël et la classe de MS-GS de Céline Armange sont inscrites à la Rencontre « Danse contemporaine » qui se déroulera le vendredi 3 juin à la Salle Jean Carnet d'Allonnes.

L'équipe enseignante sollicite à nouveau la commune d'Arnage pour prêter une salle de spectacle pour l'année prochaine.

Projet « Autour de l'Europe » : Les 2 classes de MS-GS se lanceront en mars dans la construction de leur monument (projet en lien avec la Maison de l'Europe) : la Tour de Londres pour une classe et le Fernsehturm de Berlin pour l'autre. L'exposition se déroulera en juin à l'école et pourra accueillir les monuments d'autres classes de Sarthe.

Les 2 classes se rendront au Magic Mirror, un chapiteau situé près de l'Abbaye de l'Epau, pour assister à un spectacle de musique écossaise de Catriona McKay et Chris Stout. Les musiciens présenteront ensuite leurs instruments traditionnels aux élèves. Une visite de l'Abbaye de l'Epau s'en suivra peut-être (déplacement en car de la Setram).

Sortie de fin d'année : L'ensemble des 4 classes se rendront le vendredi 10 juin (PS-MS) et le jeudi 16 juin (MS-GS), aux Tipis du Bonheur de Vivre, à Brûlon (projet sur les indiens). Les élèves visiteront le site, poseront leur question à un indien (en présence d'un traducteur en anglais). Des ateliers pédagogiques seront proposés pour montrer aux enfants des danses traditionnelles indiennes, des costumes traditionnels, le tir à l'arc, le feu de camp...

Fête des écoles : La fête des écoles Samedi 25 juin 2016. Des dessins vont être réalisés par les élèves pour accompagner les demandes de lots aux commerçants/entrepreneurs.

II. RENTREE 2016/2017

-Un travail sur l'évaluation en maternelle :

-Avec la mise en place des nouveaux programmes, vient aussi un temps d'échange au sein de l'équipe enseignante pour travailler sur l'évaluation des élèves. Nous réfléchissons actuellement à nos modalités d'évaluation et à sa communication aux familles. Le nouvel outil (carnet de suivi) que nous utiliserons sera mis en place à partir de la rentrée de septembre 2016. En outre, L'Education Nationale met en place une synthèse des acquis scolaires de fin de maternelle (outil national) pour clore le cycle 1.

-Le numérique l'école :

-En décembre, les 13 postes ont été répartis entre les 4 écoles à la demande des directeurs. Le WIFI ayant été installés en novembre, 3 nouveaux ordinateurs fixes ont été installés avec accès à internet sur l'école : 1 pour la direction, 1 dans la classe de PS-MS d'Hélène Michaud, 1 pour la classe de MS-GS d'Evelyne Mareau.
-A la demande de l'Inspecteur, nous avons rédigé en décembre notre projet numérique pour l'école. Après validation par M. l'Inspecteur, ce projet a été transmis à la mairie d'Arnage en janvier.
-Dans le même temps, la convention entre la mairie d'Arnage et l'Education nationale a été signée.
-Mme Diebolt explique qu'un référent « numérique » municipal sera choisi pour les 4 écoles notamment, et que le projet sera nécessairement pluri-annuel compte-tenu des projets ambitieux de chaque école.
-Nous aurons l'occasion d'en évoquer le contenu lors de la tenue du comité de pilotage. Mme Diebolt indique que la date n'est pas encore fixée, mais qu'il comprendra le référent mairie désigné pour le numérique, les élus et responsables de Mairie, l'Education Nationale, les enseignants et les représentants de parents élus.

-Effectifs, risque de fermeture :

-A la rentrée 2016/2017, les effectifs seraient les suivants, au jour d'aujourd'hui :

PS	26 élèves potentiels
MS	22 élèves
GS	41 élèves

Soit un total de 89 élèves, sans aucun enfant voyageur alors que nous débutons souvent la rentrée avec 2 élèves voyageurs.

-L'école et la mairie d'Arnage ont d'ores-et-déjà été contactées par M. l'Inspecteur, nous indiquant que l'école ferait partie de la liste des fermetures ou risques de fermeture, la DSDEN ayant retenu pour nous un total de 86 élèves. Le seuil de fermeture est établi à 87 élèves. Le comité de travail sur la carte scolaire se déroulera le 23 février 2016. L'équipe enseignante manifeste son souhait d'avoir une vision précise des effectifs le plus rapidement possible et informe qu'un mot sera communiqué prochainement dans les cahiers.

-Les inscriptions seront ouvertes dès les mois de mars, cela permettant d'avoir un peu d'avance sur la vision précise

des effectifs de PS pour la rentrée 2016.

-Une journée « Portes ouvertes » sera organisée le vendredi 3 ou 17 juin 2016, à 14h30, afin d'accueillir les nouvelles familles et leur enfant. Les journées Passerelles seront organisées après cette date, avec les enfants de la Crèche et de la Halte-garderie.

III. BUDGETS ET COMPTES

-Budgets octroyés par la mairie pour l'école en 2016 .

-Les budgets seront votés en fin février 2016.

A titre d'information, pour l'année passée (2015) :

Fournitures scolaires et papiers A4, A3	3678 euros
La sortie de fin d'année de chaque classe (entrées et transports)	1453 euros
Photocopies (location du photocopieur, toner...)	250 euros
Lavage des nattes	200 euros

-Coopérative scolaire :

-Solde du compte courant : 6548.45 euros au 11/01/16

Le livret d'épargne a été clôturé.

-Voici la suite des dépenses et des recettes : Novembre-Décembre 2015 et Janvier 2016

Dépenses	Recettes
Clôture du livret bleu : 608.55 €	Don AGFEPA : 1183.00 €
Achats de Noël pour 4 classes : 400 €	Don FCPE : 480.00 €
Chocolats Noël : 49 €	Cotisations à la coopérative scolaire différées : 86.50 €
Factures du photographe : 1192.00 €	Photos scolaires : 1855.00 €
Contrat d'école - MAIF : 82.73 €	Quête de mariage : 5.00 €
1 abonnement revue : 63.50 €	
Adhésion à la Maison de l'Europe (projets, emprunts jeu) : 25 €	
Transport en car Lutte GS Allonnes : 115.01 €	
Fournitures : pochettes à plastifier, encre, colle : 99.72 + 15.79 €	
Livres, albums (Récréativre) : 29.22 €	
Spectacle « Les 3 Chardons » : 415 €	

Nous tenons à remercier la FCPE et l'AGFEPA pour leur contribution financière au bénéfice des élèves.

-Voici les facturations déjà engagées :

Dépenses	Recettes
Projet LEGO : 535 €	
Spectacle de Noël (participation d'1 euro/élève) : 91.00 €	
Spectacle de musique écossaise MS/GS : 4.5 €/él. Soit 216 €	
Transport rencontre sportive « course longue » PS/MS : 126 €	
Transport rencontre sportive « Danse » 2 classes : 90 €	

Cette année, l'accent a été mis sur les rencontres sportives, dans le cadre de « l'année du sport à l'école », d'où le nombre de transport en car sur la coopérative scolaire.

De même, le renouvellement de matériel a été pris en compte également : livres de bibliothèque, jeux pour la petite cour (non réalisés l'année passée), ustensiles de cuisine.

-Passage de la coopérative scolaire vers l'OCCE :

-Les 2 écoles Gérard Philippe souhaiteraient s'en remettre à l'OCCE pour contrôler les comptes de l'école. En effet, le statut d'association nous oblige à mettre en place un bureau, une assemblée générale, à reporter ces informations à la

Préfecture. Dans un but de simplification des tâches, nous estimons qu'il est préférable pour nous, équipes enseignantes, de procéder à une adhésion à l'OCCE pour la rentrée 2016. Avec l'accord du bureau de l'association, nous prendrons contact auprès de l'OCCE pour effectuer ce changement. Une cotisation annuelle par élève serait demandée (environ 2 euros par élève) et le contrat d'école de la MAIF deviendrait pris en charge par l'OCCE (ce qui représente 1 euro en moins par élève environ).

-Les parents élus expriment leur compréhension, leur accord pour dissoudre l'association en juin, si c'est dans le but d'une simplification de gestion. L'équipe enseignante ajoute que la transparence est la même : le cahier des comptes de la coopérative reste et resterait toujours à disposition. L'OCCE se charge de contrôler les comptes de l'année scolaire écoulée, à chaque mois de septembre.

-Photographe : Le calcul du bénéfice 2015/2016 est en cours, avec le reversement des bénéfices des fratries à l'élémentaire (pour information : 479.35 € l'année passée et 476.10 € il y a deux ans). Le bilan financier est positif. Nous avons trouvé l'organisation beaucoup plus simple, mais souhaitons aussi avoir le retour des parents.

-Les parents élus indiquent que cette année, ils ont trouvé l'organisation plus simple, que la pochette était suffisamment fournie et avec de nouvelles initiatives (photo depuis le toit de l'école, photos de l'école...).

-Prévision de gestion des sorties scolaires :

Dépenses	Budget Mairie : 1453 euros environ
Les tipis de Brûlon (91 élèves) : 12 €/élèves soit 1092 €	Reste 361 €
Transport Brûlon : 2 cars à 310 € soit 620 €	-259 €
	Financement à prévoir avec la coopérative scolaire

IV. TRAVAUX ET SECURITE

- **Acquisitions/travaux** : Les demandes sont les suivantes pour l'année 2015-2016 ·

En raison du projet numérique, les demandes d'investissements portaient sur des priorités telles que la sécurité, l'hygiène.

① Le remplacement des 3 fontaines des toilettes du haut : avec des boutons poussoirs au lieu des robinets et le remplacement des actuels tuyaux (par mesure d'hygiène et afin d'éviter le gaspillage) : investissement retenu

② L'installation de boîtes/distributeurs de savons (afin d'éviter le gaspillage) : investissement retenu

③ En dernier lieu : le remplacement de quelques matelas usagers, parmi les lits en bois de la classe du bas. Non retenu

-Mme Diebolt précise que le vote du budget 2016 aura lieu prochainement.

-Le second exercice incendie :

L'alerte incendie du deuxième trimestre a eu lieu le jeudi 28 janvier 2016, à l'issue de la sieste. Cet exercice s'est très bien déroulé. Le prochain exercice aura lieu sur un temps de repos.

-La bibliothèque de l'école :

L'équipe enseignante exprime le besoin de trier/ranger/informatiser la bibliothèque de l'école. Elle aurait besoin de d'aide extérieur pour ce travail qui représente un temps important de travail, en particulier pour enregistrer les livres dans un logiciel. Il est dressé une liste de bénévoles potentiels à solliciter : l'association Lire à Arnage, la Maison des habitants, les lecteurs de la médiathèque, les familles ou leur entourage... La prochaine publication municipale ne paraîtra qu'en mai, elle n'est pas un recours envisageable.

V. QUESTIONS DIVERSES

-Les gilets jaunes :

Il est évoqué l'idée de vêtir les élèves d'un gilet jaune lors des sorties piétonnes pour garantir une sécurité supplémentaire (notamment pour les fréquentes sorties à la bibliothèque qui nécessitent 20-25 minutes de marche à pied). Il n'y a aucune obligation en matière de signalisation des élèves. En revanche, l'équipe enseignante trouve cette proposition intéressante, compte-tenu de l'apprentissage de la route, dès le plus jeune âge, que cela nécessite au cours de la scolarité des élèves. Les enseignantes ont pris contact avec la MAIF, dans un premier temps, pour estimer la possibilité d'un don de la part d'un partenaire en lien avec la prévention et la sécurité routière. A défaut de gilets, nous pouvons normalement obtenir de la MAIF une trentaine de brassards jaunes. Si, à l'avenir, les parents et enseignants souhaitent faire plus, il nous faudrait envisager le concours de familles. L'équipe enseignante est d'accord pour l'achat de 4-5 gilets jaunes pour les adultes accompagnants.

-Le site internet des parents d'élèves d'Arnage :

Les parents élus demande un retour sur leur site. L'équipe enseignante et Mme Diebolt indiquent qu'il est tenu à jour très régulièrement, qu'il y a des informations concernant les 4 écoles, qu'il permet aussi de joindre un certains nombres de personnes de manière rapide.

-Le jeu du foulard :

-Mme Diebolt indique qu'un établissement d'Arnage a été confronté à un incident concernant le jeu du foulard. Après discussion avec l'infirmière sur le besoin d'information (document papier recto-verso) auprès des parents de chaque établissement (élémentaires comme maternelles), les responsables sur la commune ne sont pas tous d'accord, ils souhaitent avoir l'avis dans chacun des conseils d'école. Il ressort que l'initiative peut être intéressante comme point de départ à une discussion en famille ; tout comme elle peut aussi risquer de donner de mauvaises idées à certains élèves. En revanche, sa forme est assez lourde et peut effrayer un certain nombre de familles. En maternelle, il ne nous paraît pas convenir, en grande partie pour cette raison. Bien que tous d'accord pour dire qu'en maternelle déjà, la violence se fait grandissante, la forme d'une intervention en classe auprès des élèves par un professionnel, nous semble plus envisageable.

Le prochain Conseil d'École aura lieu **le jeudi 9 juin 2016** à 18h00.

La Directrice - C. ARMANGE

La secrétaire de séance – E. MAREAU